

## Audits multi-handicaps pour les ERP et les lieux de travail

### Détail de la prestation

L'étude d'accessibilité des ERP (établissements recevant du public) évalue le respect dans les bâtiments des nouvelles normes d'accessibilité et donne les préconisations et chiffrages nécessaires à la mise en conformité des ERP.

Notre équipe de consultants spécialisés dans l'accessibilité tous handicaps intervient sur site en collaboration avec un architecte à même de réaliser des préconisations d'aménagements.

En option, nous fournissons en fin de mission un outil évaluant l'indice d'accessibilité du bâtiment, qu'il est possible de mettre à jour afin de suivre l'évolution de l'accessibilité du bâtiment au fur et à mesure des travaux.

Notre méthodologie vaut également pour l'accessibilité des lieux de travail des personnes handicapées.



### Méthodologie

Nos prestations se déroulent de la manière suivante :

- Analyse fonctionnelle du bâtiment.
- Elaboration des fiches diagnostic en fonction des différentes fonctionnalités (abords, accès, accueil, cheminement, etc).
- Relevé photographique et technique des dysfonctionnements.
- Détermination des travaux à réaliser pour chaque bâtiment avec les membres du groupement.
- Etude approfondie des points importants d'inaccessibilité pour s'assurer que les propositions d'aménagement faites soient cohérentes avec les contraintes techniques, environnementales et architecturales.
- Chiffrage, par un architecte, des travaux à réaliser.
- Priorisation des aménagements à effectuer.
- Présentation générale, rendu de l'étude.

### Outils

Notre outil permet d'évaluer l'évolution du taux d'accessibilité en fonction des travaux réalisés.